



[cialis kaufen](#) [kamagra brausetabletten](#) argaiv1058

Désireuse de soutenir le pouvoir d'achat de ses habitants, tout en s'engageant en faveur de la transition énergétique, la Communauté de communes Cœur de Lozère propose une aide à l'acquisition et à l'installation de kits bioéthanol homologués sur leurs véhicules privés à essence.

Pour toute installation du kit bioéthanol (acquisition et pose par un professionnel agréé), postérieure au 11 mars 2022, l'aide, à hauteur de 50% du coût TTC et plafonnée à 400 €, est versée en chèques Cad'O Cœur. Pour chaq

ue année, le dispositif sera limité à 150 demandes prises dans l'ordre d'arrivée des demandes. Le dispositif sera renouvelé annuellement.

Ainsi équipés, les automobilistes pourront mettre du bioéthanol dans leur véhicule et diviser par deux leur facture à la pompe. Rappelons qu'un véhicule équipé d'un kit bioéthanol peut aussi bien rouler avec du bioéthanol qu'avec l'essence traditionnelle ou avec un mélange des deux.

D'origine végétale et produit à partir de céréales (blé, maïs) ou de betteraves à sucre, le bioéthanol est moins polluant que l'essence : il réduit par deux les émissions de CO₂, sans oublier les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines.

Pour percevoir l'aide, le demandeur (personne physique), bénéficiaire du dispositif du chèque Energie ou de l'indemnité inflation, devra remplir le formulaire disponible à l'accueil des mairies de la communauté de communes et téléchargeable [en cliquant ici](#) . Il devra également présenter un justificatif de domicile, une copie de sa carte grise (dans la limite d'un véhicule par foyer, pour une puissance de véhicule limitée à 6 CV fiscaux), ainsi que la facture acquittée d'un professionnel agréé.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service à la population (ville de Mende) au 04 66 49 85 57 ou le secrétariat de votre mairie.